L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 8 DECEMBRE 1871. | 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 8 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] & Bros. à leur salle d'encan, No. 16, rue de Chartres. Bottes, souliers et brodequins.
[illegible] Beaumont, au Nord de la rue de Chartres. Bottes, souliers, chapeaux, habillements.
[illegible] Hoffman Marks & Co. au No 36 de la rue de [illegible] Articles de fantaisie, lingerie, fleurs, plumes et modes, poupées, etc.
[illegible] Morris, sur la Levée, en face de la [illegible] balles de foin.

[illegible] des dames est appelée sur la vente de marchandises sèches et de fantaisie réservée, qui aura lieu au magasin de [illegible], encoignure Ursulines et Bourbon, [illegible] & Jourdan, jeudi prochain et les jours suivants.

ATTENTION!
[illegible] Voir l'annonce de D. F. Morphy [illegible]

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Gravier.

THEATRES.

Aujourd'hui, Vendredi:
[illegible].—Lady Audley's Secret.
[illegible].—Money.
CHARLES.—Romeo et Juliette.
[illegible].—Barbe Bleue.
ODD FELLOWS.—Concerts Moulton.

La Question des Réformes.

[illegible] le monde est en faveur des réformes [illegible] les deux branches du parti radical, la [illegible] démocrate, l'association des citoyens, [illegible] les journaux et la masse des contribuables qui paie les violons. A voir cette [illegible] remarquable, ce concert de protestations, de professions de foi, il semblerait que toutes les illusions doivent être [illegible], que l'âge d'or va revenir. La [illegible] probité, l'économie, l'abnégation [illegible] désormais présider à tous les [illegible] de nos gouvernants et de nos administrateurs. Helas! Tant qu'il s'agit de [illegible] cela va bien, chacun renchérit sur [illegible] quand il s'agit d'exécuter, on [illegible] arrêté par une montagne qu'on [illegible] soulever.

[illegible] pour exemple le Conseil des [illegible] administrateurs municipaux. Il a adopté [illegible] budget de dépenses montant à [illegible] 81, ce qui, ajouté à $725,000 pour la [illegible] métropolitaine et à $400,000 de [illegible] pour les écoles, donne un total [illegible] de $4,086,381, plus de HUIT MILLIONS. On lui fait observer que la [illegible] propriétés assessées pour la [illegible] Orléans n'est que de $138,428,822, [illegible] comme proportion des charges [illegible] la propriété pour une seule année [illegible] de la valeur assessée, que [illegible] soient sous forme de taxes, de [illegible] ou de redevances.

[illegible] ajoute à ces charges celles de l'état arrivé à un chiffre monstrueux, [illegible] la valeur des propriétés urbaines [illegible] 60 pp de la valeur des propriétés de l'Etat entier; la ville a donc [illegible] 60 pp de toutes les taxes de l'Etat [illegible] le budget de l'auditeur [illegible] 1871, un total [illegible] cinq millions; mais, comme [illegible] budget présentait, en perspective, [illegible] déficit pour cette année de près [illegible] millions, on se demande avec effroi [illegible] les charges de l'année [illegible]

[illegible] en présence d'une pareille situation, les administrateurs refusent de [illegible] budget, chacun d'eux déclarant [illegible] sur chapitre de [illegible] prétendant qu'il ne peut admettre [illegible] son département, et [illegible] nous obtenons des conseillers [illegible] c'est une boutade contre ceux [illegible] qui demandent des réformes et [illegible] ceux-mêmes coupables, au premier [illegible] des abus et des exactions dont ils [illegible]. Qu'à la boutade ait du [illegible] en doutons pas, mais ce n'est [illegible] raison pour retarder à la commune [illegible] satisfaction qui est due à [illegible] légitimes réclamations.

[illegible] à espérer des administrateurs [illegible] et le fond de leur honnêteté [illegible]. Il faut alors nous [illegible] du côté de la Législature. Mais [illegible] à espérer de cette assemblée [illegible] Ils nous ont oubliés qu'à la dernière [illegible], alors qu'un amendement [illegible] proposé par elle-même et [illegible] limitait la dette de [illegible] millions, et alors que cette limite [illegible] dépassée, cette législature [illegible] le cours de cette session, [illegible] montant en totalité à [illegible] plus de TREIZE MILLIONS [illegible] et cela, devant un loyer de [illegible] valeurs à $4,706,119 — moins de [illegible]

[illegible] législateurs font un pareil [illegible] et compromettent à [illegible] la fortune publique et le crédit [illegible] se demander ce qu'il [illegible] chez eux de l'ineptie ou de la [illegible]. Aussi, n'avons-nous que bien [illegible] de voir sortir d'un pareil assemblage d'hommes vénaux et corrompus, [illegible] sérieuse et utile.

[illegible] sont les difficultés en présence [illegible] va se trouver le comité de citoyens [illegible] qui doit être nommé [illegible] aux résolutions adoptées [illegible] meeting du premier décembre. [illegible] que la première partie [illegible] tâche qui est l'investigation des [illegible] et des abus et l'exposé des réformes [illegible] ne sont pas entravée par [illegible] vouloir de gens intéressés à [illegible] leur action. Il importe, si [illegible] des influences pernicieuses, [illegible] laisser entrer dans la composition [illegible] aucun des hommes qui ont pris [illegible] directement ou indirectement, soit [illegible] fondateurs soit comme agents, à [illegible] des monopoles et des priviléges [illegible] grâce à la vénalité de la législature.

L'honorable juge Lea, président [illegible] auquel incombe la responsabilité de ces choix, fera bien de faire un [illegible] de tous les actes d'incorporation [illegible] la législature depuis trois ans, [illegible] de la liste du comité tous [illegible] figurent parmi les fondateurs ou [illegible] actionnaires de tous les projets [illegible] but évident a été de dépouiller la [illegible] au profit d'un petit nombre [illegible]

[illegible] plus important de faire cette [illegible] que de faire de l'ostracisme [illegible]; il faut accepter pour travailler [illegible] réforme tous les gens honnêtes et [illegible] intéressés, c'est-à-dire ceux qui n'ont [illegible] part d'intérêt comme contribuables [illegible] l'économie dans les dépenses et à [illegible] réduction des taxes. Si on admet dans [illegible] comité des gens appartenant à telle ou [illegible] coterie, disposés à se faire les avocats [illegible] de tel ou tel projet de pavage, de drainage ou de water-works [illegible] tout entière sera compromise. [illegible] faut que tous les membres du comité soient au-dessus de tout soupçon par [illegible] conduite et leurs affinités dans le [illegible], et qu'ils aient les mains nettes. [illegible] comité composé d'hommes à la conscience pure pourra faire beaucoup de bien, car il aura la confiance de la communauté entière, et l'appui du peuple ne [illegible] manquer à ses résolutions quelles qu'elles soient.

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR [illegible] PINCHBACK.—Lors de la fameuse sécession dans la Convention radicale du [illegible] août dernier, M. Pinchback a été un de ceux qui ont quitté la Douane pour se rendre à la Salle des Turners. Là, chacun des sécessionistes a exprimé librement ses sentiments, et M. Pinchback, dans le cours d'une harangue, a prononcé les paroles suivantes qui donnent une idée de son style et de ses vues sur sa propre personne:

"J'ai joué les seconds violons assez longtemps. Je veux qu'on sache bien que je ne suis ni un Warmothiste, ni un Dunniste, ni un Carteriste. Je dois être dans l'orchestre, je serai un des premiers violons. Par exemple, je suis en termes très amicaux avec le colonel Carter, et il m'honore de son amitié. Mais aussitôt que Carter a obtenu ce qu'il désire de Pinchback—" Pinchback peut aller au Diable" — et (après une longue pause) que je suis damné si ce n'est pas réciproque."

Il semble résulter de cette déclaration pittoresque que M. Pinchback n'est partisan que de Pinchback, et qu'il agira avec cette indépendance du cœur qui caractérise les grandes ambitions.

Le triomphe de la chapellerie à un bon marché fabuleux! Au Robt. E. Lee, coin Royale et St Louis. Chapeaux presque pour rien!

THEATRE DE L'OPÉRA.

Cette représentation de *Guillaume Tell*, si impatiemment attendue, a eu lieu, hier soir, et nous avons le plaisir d'enregistrer au crédit de l'Opéra, un magnifique succès. Il y aurait trop à dire, pour faire à chacun des vaillants artistes qui ont paru dans cette brillante exécution, la part qui lui revient. Le temps nous manque. Aussi, nous bornons-nous à leur adresser à tous nos félicitations chaleureuses.

La soirée a été vraiment brillante, à tous égards; et nous apprenons avec plaisir que la deuxième représentation de *Guillaume Tell* sera donnée demain, samedi.

CONCERTS MOULTON.

Mme Moulton a donné, hier, son premier Concert, dans la salle des *Odd Fellows*, en présence d'un auditoire des plus *fashionable*. La grâce, la distinction et le talent de la belle cantatrice américaine, ont conquis le public d'élite, devant lequel elle faisait sa première apparition.

Le deuxième Concert de Mme Moulton a lieu ce soir. Puis, il ne restera aux *dilettanti* qu'une seule occasion d'entendre la célèbre artiste, la matinée de samedi. Avis donc aux retardataires. Le programme du Concert d'aujourd'hui est des plus attrayants.

Voici les fêtes, coiffez vos enfants au Robt. E. Lee.—Vous économiserez au moins un dollar.

On trouvera à la seconde page la Charte de la Société de publication du journal *L'Avenir*, ainsi que la Charte de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

COMBATS DE COQ.—Le bel amphithéâtre de la rue du Maine, à l'angle de la rue Roman, sera rouvert pour la saison, dimanche prochain, 10 du courant. Le local a été complétement restauré. Les voitures du chemin de fer d'Orléans passant à la porte, rendent l'amphithéâtre accessible à tout le monde. Il y aura combats de coq tous les dimanches, à 10 heures du matin.

Venez voir ce bon marché. Chapeaux à moitié prix, au Robt. E. Lee, coin Royale et St Louis.

On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 103 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

PLANTES, GRAINES, ARBRES. En s'adressant à Chalvin & Co., rue St. Charles, au-dessous de l'hôtel de ce nom, on pourra se procurer à des prix modérés, quantité de plantes fort recherchées, parmi lesquelles la Camélia, Magnolia pennia, Azelia; 300 nouvelles espèces de roses, arbres fruitiers produisant des fruits monstrueux par le volume, et beaucoup d'autres plantes et graines, qu'il serait trop long d'énumérer dans une notice.

Quand à côté de la maladie il y a le remède—remède certain, infaillible—il y a folie à ne pas l'employer. Or, rien ne combat plus efficacement un rhume ou un catarrhe, que le Baume aux Navets Indiens de Laplace. Pour toutes les indispositions de ce genre, qui, négligées, deviennent si dangereuses, c'est le remède par excellence.

Le plus joli assortiment de chapeaux pour hommes et pour enfants se trouve au Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis.

CHRONIQUE LOCALE.

SÉNAT. Seconde séance, 7 décembre.—Réunion hier sous la présidence de M. Pinchback. Sur motion de M. Harris et sur l'appel des membres, le Sénat s'ajourne [illegible] le vote suivant: Oui 19; non 12. On trouvera les noms des votants dans notre partie anglaise. Le président annonce en conséquence que le Sénat est ajourné *sine die*.

AFFAIRE GAINES.—En ce qui concerne la décision du juge Collens, contre Mme Gaines, motion a été faite par son avocat, pour une nouvelle audition de cause, mesure absolument nécessaire et qu'il faut prendre quand on veut interjeter appel.

CLUBS PARTICULIERS.—Le juge Dibble, de la Huitième Cour de District, a décidé, dans l'affaire du Club Chalmette, que les clubs particuliers ne sont pas sujets à la taxe de licence pour la vente de liqueurs dans leur salle, ou pour les tables de billard qui s'y trouvent.

ENTERREMENT DU JEUNE REDON.—L'enterrement du jeune Ernest-Maurice Redon, qui a été si malheureusement victime de l'accident que nous avons relaté, a eu lieu hier, et ses restes ont été accompagnés au cimetière Lafayette par un grand nombre d'amis de sa famille et par les membres de la Société Française de Jefferson. Le jeune Redon avait été porteur de la bannière de cette Société, et le président, M. J. M. Rey, a rappelé cette circonstance en exprimant, dans quelques paroles empreintes d'une émotion sincère, la part que la Société a prise à la profonde douleur que la mort prématurée de cet enfant a causée à ses parents.

UN COUP DE FEU INEXPLICABLE.—M. John Thompson, demeurant rue Olivia, entre les rues Patterson et Delord, à Alger, rapporte qu'hier matin, vers une heure et demie, pendant qu'il était assis dans son salon avec sa famille, un coup de pistolet, parti du dehors, a traversé le verre de la porte de face et a logé une balle dans la porte du salon.

VOL.—Il y a quelques jours, Mme Anderson rapporta à la police centrale qu'on vol de divers objets valant au moins $500 avait été commis à son préjudice, dans un déménagement qu'elle faisait pour aller habiter la rue des Remparts, près la rue du Canal. Les soupçons sont tombés, mais trop tard, peut-être, sur deux jeunes garçons venus récemment d'Europe et qu'elle avait employés chez elle parce qu'ils avaient l'air honnête. On suppose que ces jeunes garçons, qui ont disparu, se sont rendus à Mobile ou leur père avait-ils dit quelquefois, exerçait son état de cordonnier. On espère pouvoir les faire arrêter et les amener ici pour les livrer à la justice.

UN NOVICE.—Un jeune homme nommé James Mill, étranger dans cette ville, qui avait passé la nuit de mercredi avec des courtisanes, rue Gasquet, et qui s'était senti, de novice, comme on le voit, avait fait une noce complète, a invoqué l'aide de la police pour recouvrer une montre précieuse et plus de $150 en argent, toutes valeurs qu'il suppose lui avoir été volées dans sa débauche. Ann Casey, une des femmes faisant partie de l'honnête compagnie où il s'était mêlé, a été arrêtée sur la prévention d'avoir commis la soustraction. Casey a trouvé grâce auprès du recorder Houghton qui l'a remise en liberté moyennant une caution de $250.

UN VOLEUR PAR TOUS MOYENS.—H. S. Krager, déjà poursuivi pour avoir obtenu de négociants divers articles, au moyen d'ordres forgés, a été renvoyé hier devant la Cour Criminelle par le recorder McArthur, sous la prévention d'avoir obtenu de M. F. Sulpice, des lunettes de spectacle, par le même moyen.

AUTRE AFFAIRE DE VOL.—Lawrence E. B. Alexander, accusé d'avoir volé chez le Dr. Anfoux, rue du Canal, des diamants, des instruments de dentiste et d'autres articles, pour la valeur de $1500, a été renvoyé hier par le recorder McArthur, devant la Première Cour de District.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chainette. Elle se vend au No 103, de la rue du Canal.

Chapeaux fins pour enfants, à un bon marché extraordinaire, au Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis.

Le *Journal de Paris* flétrit avec force les apologies hypocrites de l'insurrection du 18 mars, qui se glissent déjà dans les feuilles radicales. Elles sont quelquefois signées d'un nom malheureux. Témoin certain article de M. Camille Pelletan, paru dans le *Rappel*.

"Le langage si libéral et si juste de M. Casimir Perier nous met à l'aise pour dire, en toute franchise, ce que nous pensons de l'attitude de la presse radicale. Nos confrères ne pourront plus nous accuser d'appeler sur eux les rigueurs de l'état de siége si nous signalons à l'indignation des honnêtes gens les excès de leur langage. Le *Rappel* contient aujourd'hui, à propos du 18 mars, un article apologétique de M. Camille Pelletan, qui est pour nous un objet de surprise profonde. Comment! il se trouve des Français capables de parler, sur un ton léger, de ce jour où le sang français a commencé à couler, versé par des Français. L'Hospital voulait que le nom de la Saint-Barthélemy ne fût jamais prononcé devant lui; il souhaitait que cette date lugubre pût être effacée du sombre siècle où elle est inscrite. Mais de nos jours, la guerre civile, dans un certain parti, n'inspire plus d'horreur. On excuse la violation des lois, le mépris de la souveraineté nationale, et l'assassinat de deux braves soldats commis de sang-froid par une poignée de lâches."

La seule circonstance atténuante à cette orgie sanglante, M. Camille Pelletan n'a pu l'invoquer: c'est la faiblesse des gouvernants du 4 septembre, parmi lesquels se trouvait son père.

—M. Cremer, ex-général de division de l'armée auxiliaire pendant la dernière guerre, est cité à comparaître le mardi, à l'hôtel des conseils de guerre, devant M. le général Levassor Sorval.

La démission de M. Cremer a été refusée par M. le ministre de la guerre, qui veut le réformer pour "fautes graves contre la discipline."

L'assassinat des généraux Clément Thomas et Lecomte.

SIXIÈME CONSEIL DE GUERRE.

RÉQUISITOIRE.

La longueur des débats de cette affaire ne nous a pas permis de les reproduire, mais nous croyons devoir donner le réquisitoire qui résume les charges.

M. le commandant Rustan, militaire distingué, a montré dans cette affaire une grande élévation d'esprit et un véritable talent oratoire.

Jamais les atrocités de la Commune n'ont été flétries avec une indignation à la fois si énergique et si communicative. M. Rustan parle avec une grande facilité, sa voix est forte et harmonieuse, et la loyauté de ses réquisitions a plus d'une fois enlevé tout l'auditoire. "*Jamais, a dit M. Rustan, il ne sortira de ma bouche un mot blessant pour un accusé, et je conclurai à l'acquittement chaque fois qu'il subsistera le moindre doute dans l'accusation.*"

Et en effet, pour les accusés Simonet, Delabarre, Herdener, Saint-Denis, Filaoia, Lelièvre, Chevalier, Alexandre, M. le commandant Rustan, au cours de son réquisitoire, abandonnait l'accusation, déclarant que les charges relevées contre eux n'avaient pas été suffisamment établies à l'audience.

A midi et demi, M. le président a donné la parole à M. le commandant Rustan, qui s'est exprimé en ces termes:

Mon colonel, messieurs,

Si périlleux que soit l'honneur qui m'incombe aujourd'hui, si faibles que soient mes forces, je ne désespère pas de pouvoir remplir la tâche ardue qui m'est assignée. Cette confiance, croyez-le bien, n'est pas trop téméraire. Je la puise d'abord dans le sentiment de bienveillance qui m'entoure ici, de toutes parts; je la puise aussi dans le pouvoir souverain de la loi, dont je suis en ce moment le défenseur et le protégé; je la puise surtout en moi-même, dans mon for intérieur, car ma conscience m'est témoin que je ne cherche que la vérité.

Et en effet, messieurs, je ne viens pas défendre les droits de l'armée profondément meurtrie de l'assassinat de deux de ses généraux les plus dévoués, et cela, le jour même où, après des désastres aussi grands qu'immérités, elle foulait le sol si cher de la patrie.

Non, messieurs, ma mission est plus simple et mon but plus élevé. Je viens au nom de la loi défendre la société tout entière contre le retour de ces crimes sans nom comme sans intérêt que nous retrouvons dans toutes les époques lugubres de notre histoire nationale, et qui sont toujours le résultat des théories les plus fausses venant allumer les passions des grandes foules.

Contre de pareils crimes les jurisconsultes de tout temps se sont montrés inflexibles, et j'espère que, vous inspirant comme eux des nécessités sociales, vous saurez frapper les auteurs du crime de la rue des Rosiers, et leurs complices qui sont en partie devant vous.

Pour me conformer à l'esprit et à la pratique de la loi, je vais reprendre l'historique de cette lugubre journée du 18 mars et retracer la part plus ou moins prépondérante que chacun des accusés retenus y a prise.—J'espère que ma bouche ne trahira jamais ma pensée; mais j'affirme que ma pensée sera toujours de dissiper les erreurs qui ont pu se glisser soit dans l'instruction soit dans les débats.

Je n'ai pas à vous retracer l'esprit de la capitale ce jour-là. Le crime s'est commis à Montmartre, dans un périmètre restreint, dont vous avez le plan sous les yeux, aux Buttes, au Château Rouge, et enfin rue des Rosiers. Voilà les trois étapes de ce véritable chemin de la croix.

Le 18 mars, après la défection d'une partie de ses troupes, le général Lecomte était arrêté et conduit à la rue des Rosiers. On allait si lentement qu'un témoin s'est écrié: "Mais vous allez comme à un enterrement!" Bientôt la foule changea d'allure, et sa furie alla jusqu'à l'assassinat.

A nous de demander un compte sévère à ceux qui ont pris une part plus ou moins grande à cet abus de la force!

Le général arrive à la rue des Rosiers avec les officiers qui avaient été faits prisonniers avec lui.

Le capitaine commandant le Château-Rouge, Simon Mayer, les a reçus, sans ignorer la responsabilité terrible qu'il assumait; et plus tard, le même Simon Mayer répétait, après l'assassinat: "*Il nous faut des garanties pour la fin de la journée.*" Ce fut le mot de la journée!

Les prisonniers sont conduits dans une salle du Château Rouge. De là, on ne peut s'échapper, la garde est fidèle, on n'a pas à craindre que des parchemins parmi les gens. C'était à ce titre que Simon Mayer en la garde du lieu. C'est à ce titre que vous devez le doublerez, messieurs du conseil, la responsabilité qui pèse sur lui.

Simon Mayer a pris la garde de ces officiers, il les a séquestrés, et partout il a montré le même empressement à remplir un rôle pour lequel d'autres auraient balancé pavillon.

Suivez-le, il se rend au comité pour y raconter qu'il est le dépositaire des officiers prisonniers. Il revient et demande, s'ils l'obtenir, bâtons-nous de le dire, au général Lecomte un ordre dans lequel il reconnaîtrait que ses hommes sont autorisés à faire cause commune avec la garde nationale, et on lit à la foule cet ordre faux ou présumé du général Lecomte.

En même temps, Mayer se prodigue; il est plein d'attentions pour les officiers, il cherche à boire avec le général Lecomte.

Au moment, le témoin Lheureux nous a dit qu'un sergent du 152e bataillon est venu apporter un ordre du comité, ordonnant le transférer les prisonniers à la rue des Rosiers.

Ainsi, Simon Mayer, vous livrez les prisonniers et vous ne pouvez douter bien de ce qu'on va en faire! Mais cet ordre n'a jamais existé, et aurait-il existé qu'il ne peut vous mettre à couvert, puisqu'il émanait d'une autorité insurrectionnelle. Et nous savons bien que vous étiez vous-même en relation avec le comité.

Le témoin Adolphe Jurie n'a pas hésité à déclarer qu'étant allé à 11 heures du matin au comité de la rue des Rosiers, il y a vu Kaz et les autres, et vous aussi, Mayer Simon, entendez bien.

Vous étiez au comité, vous aviez des raisons pour y être. Vous alliez du Château Rouge à la rue des Rosiers. Vous aviez le commandement le plus important du Château Rouge, commandement qu'on n'avait pu confier qu'à vous; et si Adolphe Jurie, vous voyant sur ces bancs, a mitigé singulièrement sa déposition, c'est qu'il a subi l'influence de sa vieille amitié pour vous. Certainement vous alliez au comité pour y prendre vos ordres, vous alliez vous y retremper, et vous teniez à bien mériter du comité.

Aux officiers qui vous ont fait observer que c'était les livrer à la mort que de leur faire traverser cette foule ivre de sang, vous avez su répondre: "J'ai des ordres, c'est tout ce que je puis vous dire." Puis: "Vous n'avez rien à craindre, avez-vous ajouté, je sais ce qui va vous arriver. On vous demandera si vous voulez être avec nous ou retourner à Versailles: De tous, j'en réponds! Je voudrais bien pouvoir en dire autant du général."

Vous saviez donc les desseins du comité! Vous livrez les prisonniers à une troupe volontaire composée d'hommes de tous les bataillons, et voici ce qui s'est passé.

La haie se forme, les officiers sont au milieu, le général en tête, on va rue des Rosiers. Et quel chemin prend-on! On traverse tout Montmartre, les cris de mort retentissent, tous les témoins l'attestent, on fait le tour des buttes. C'est bien ce qu'on pourrait appeler le chemin du calvaire.

On arrive rue des Rosiers.

Bientôt arrive un nouveau prisonnier: c'est le général Clément Thomas que vient d'arrêter le 152e bataillon, au boulevard Pigale, en face la Boule-Noire.

Jeté avec les autres prisonniers le général était un nouvel appât pour cette foule avide de sang. Aussitôt font irruption dans la salle des prisonniers Aldenhof, Leblond, Chevalier; quant à Ribémont, il y était déjà. Au premier rang se trouvait Leblond.

Les premiers ils saisissent le général Clément Thomas et le traînent à coups de pieds et de crosse de fusil dans le jardin. Le peloton d'exécution s'est déjà formé, il devait être de dix huit hommes, mais il a été bientôt de cent, puis deux cents hommes peut-être, car ce n'est pas dix-huit balles qu'on a trouvé dans le corps du général, mais soixante-dix, et on a peut-être tiré cent.

Quand on a frappé le général, il était debout, la tête haute, cette belle tête que nous connaissions, et, au moment de tomber, il a jeté ce cri qui avait été l'orgueil de toute sa vie: "*Vive la République!*" Mouvement prolongé. Voilà comment est mort ce républicain.

Vous l'avez assassiné! Vous en répondrez!

C'est Leblond qui, voyant pâlir le général, lui a envoyé la dernière balle. Ah! je comprends, comme vous en avez fait l'aveu, que le spectre du général ait traversé vos nuits d'insomnie; je comprends encore votre réponse aux agents qui vous ont arrêté: "*Je sais pourquoi vous venez; on m'a vendu.*"

Quel danger pour la société si vous n'aviez pas été dénoncé!

Je continue: le général Lecomte suivit de près le général Clément Thomas à martyre au supplice, il saisit la main au capitaine Franck, et lui adresse un dernier adieu pour sa femme et sa famille, et il est entraîné par ses assassins. A peine eut-il franchi le seuil de la porte, n'est-ce pas horrible à dire? qu'un de ces misérables lui envoya une balle derrière la tête. Il tombe, on le traîne jusqu'au mur, où il est frappé de cent balles.

Voilà comment les généraux ont été assassinés.

Après avoir fait un exposé des charges qui pèsent sur chaque accusé, M. le commissaire de la République en arrive à Simon Mayer; il flétrit avec une grande énergie sa honteuse conduite et le mai, jour du renversement de la colonne Vendôme.

Puis montrant du geste Simon Mayer, il termine en ces termes:

Foulant aux pieds toutes nos gloires nationales, vous avez déchiré le drapeau tricolore qui couronnait la colonne.

Commettre un pareil acte, quand on a sous les yeux des *ennemis à pointes*, c'est un crime que notre loi n'a pas prévoir!

Vous avez voulu nous ravir notre drapeau, c'était bien grande folie de votre part: mais notre drapeau a été sacré par le malheur, il ne peut périr et nous vengeons les réhabilités; et nous, tant que nous sommes, nous voulons le garder. (Des applaudissements chaleureux accueillent ces dernières paroles de M. le commandant Rustan.)

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Le Message du Président Thiers.

Sa Monomanie contre l'Empire.

M. Thiers attend tout de Dieu et du temps.

Crainte d'un retour pareil à celui de l'île d'Elbe.

Ordre pour une Croisière le long des côtes de France.

M. Jules Ferry nommé ministre de France à Washington.

Elections municipales en Espagne.

Elles sont partout et en grande majorité radicales.

Cinq ministériels seulement sur les 100 Conseillers de Madrid.

Meetings réformistes en Angleterre

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 7—L'état du prince de Galles s'améliore d'une manière continue.

Les meetings de Birmingham et de Reading ont été très tumultueux. L'assemblée de Reading s'est terminée par une mêlée.

Paris, 7—La nomination de M. Jules Ferry, comme ministre de France à Washington, est annoncée officiellement.

Un message du président Thiers annonce qu'il a notifié à l'Angleterre, qu'il a l'intention d'abroger le traité de commerce au temps stipulé, mais qu'il continuera les négociations pour un nouveau règlement.

Le *Figaro* dit: Des ordres ont été envoyés à Cherbourg et à Brest pour faire préparer des navires qui croiseront le long des côtes de France, afin d'empêcher un autre retour d'Elbe.

Versailles, 7—Le président Thiers engage les députés à ne jamais oublier à quelle profondeur de misère l'Empire a conduit le pays. La France doit maintenant attendre sa réorganisation de Dieu et du temps; sa politique a été de subir la paix avec dignité. Si la guerre vient à éclater en dépit de sa détermination à rester en paix, il ne faudrait pas que cela fut de son fait. La France doit reprendre la position à laquelle elle a droit non seulement pour elle-même mais encore pour toutes les nations du monde.

La France sympathise avec le pape dans le maintien de son indépendance spirituelle, et elle donnera, s'il en est besoin, un vigoureux appui au Saint-Père.

La plus grande cordialité est manifestée à l'égard de l'Autriche, pour la prospérité de laquelle on forment espoir est exprimé.

Les relations de la France avec la Russie, dit le Président, sont celles d'un intérêt réciproque.

Le président Thiers déplore la dette du pays, mais il dit qu'elle est due aux malversations de Napoléon.

Le président plaide en faveur de l'établissement d'un service militaire général obligatoire et propose une limitation du contingent annuel à 100,000 hommes en temps de paix.

Le message se termine par une expression de confiance dans l'Assemblée.

Madrid, 7 déc—Les élections municipales sont terminées. Le Conseil de Madrid se compose de 75 radicaux, de 20 républicains et de 5 ministériels seulement.

Les retours des provinces viennent lentement, mais ceux qu'on a reçus jusqu'à présent, indiquent que le parti radical a partout le dessus.

Londres, 7—Pendant que M. Odger haranguait les républicains à Reading, hier soir, il a été fréquemment interrompu par des gens évidemment résolus à dissoudre le meeting. A la fin, une foule venant du dehors s'est précipitée dans la salle et une lutte acharnée a commencé. Les intrus ont réussi à s'emparer de la plate-forme; les républicains ont été chassés et M. Odger a été obligé de fuir lui-même pour échapper à des actes de violence.

Londres, 7—Les espèces ont augmenté de £18,000 à la banque d'Angleterre.

Londres, 7—Une imposante démonstration a été faite hier soir à Birmingham en faveur de la réforme radicale à la Chambre des Lords et de la limitation des pouvoirs pour faire échouer ou suspendre la législation progressive de la Chambre des Communes.

Parmi les orateurs étaient Dixon, Dilke, Potter et Bradlaugh. Il y a eu beaucoup de désordre pendant que M. Dilke parlait. Il a été fréquemment interrompu et la confusion était si grande qu'il a été obligé de se démettre. Les résolutions adoptées protestent contre le principe de la législation héréditaire.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 7—Les vents du Sud-Ouest continuent à régner à l'Ouest du Mississippi, et les vents du Sud-Ouest avec un temps partiellement couvert et agréable continuent sur la côte du Sud-Atlantique.

Washington, 7—Le secrétaire du Trésor donne avis qu'après mars 1872, le principal et l'intérêt, sur le coupon 5 20 et enregistré dans les secondes séries, seront payés au département du Trésor.

Le Sénat a eu une courte session exécutive, mais n'a confirmé aucune nomination.

Frank A. Marden, chef de division au bureau du Trésor, a été arrêté aujourd'hui. Le gouvernement est à court de $18,000. Marden est un homme du Massachusetts.

Le comité du Sénat n'a changé aucune présidence. Le sénateur Alcorn, du Mississippi, succède à Spencer dans le comité des levées du Mississippi. Les autres changements sont sans importance.

Les deux Chambres se sont ajournées à lundi; ce qu'elles ont fait aujourd'hui n'a aucune importance.

Une autre défalcation a été découverte au bureau du trésorier Spinner. Seth. Johnson, le payeur d'intérêt, est à court de $50,000. Johnson spéculait. C'est un homme de New York.

Washington, 7—La convention de tabac a adopté une résolution favorisant une taxe uniforme sur toutes les qualités de tabac manufacturé à 16 cents par livre, une résolution a été adoptée favorisant la continuation des entrepôts de garantie en opposition à la recommandation du commissaire Douglas, qui désire que l'ancien système de Drawback soit remis en vigueur.

L'instruction de l'affaire de Clark et Giddings, représentants du Texas, devant le comité des élections, a continué aujourd'hui.

NOUVELLES DIVERSES.

Boston, 7—Dans un meeting des citoyens du Cap Cod, convoqué pour considérer les effets du traité de Washington sur les pêcheries, il a été décidé qu'une pétition serait adressée au Congrès pour avoir une protection libérale, autrement leur occupation serait détruite. Un comité a été nommé pour coopérer avec des meetings convoqués sur d'autres points.

Philadelphie, 7—Le juri a rendu un verdict de "coupable" contre Jas. F. Marcer, pour avoir détourné la somme de cinq *sous* des deniers publics.

Quebec, 7—Le thermomètre est à 20 degrés au-dessous de zéro, ici, et à 17 à Ottawa. Le lac est gelé sur nombre de milles.

Selma, 7—Le Congrès agricole, après une session intéressante, s'est ajourné aujourd'hui à 3 heures, pour se réunir à St. Louis en mai. R. J. Spurr, du Kentucky, a été élu président permanent.

Memphis, 7—Temps clair et chaud.

St-Louis, 7—Le Bureau National de Commerce a nommé le troisième mardi en octobre, pour le prochain meeting annuel et a amendé sa constitution pour augmenter le nombre des délégués.

Le président du Bureau de Commerce du Canada a été introduit. Il exprime l'espoir que la consultation aurait pour résultat l'avantage des deux pays par une plus grande liberté d'échange.

Une résolution demandant au gouvernement de garantir les bons de la Louisiane, du Mississippi et de l'Arkansas jusqu'à concurrence de $50,000,000 pour les levées a été amendée, par une taxe sur les cotons qui en profiteront.

Columbia, 7 déc.—Le juge Bond, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, a rendu, aujourd'hui, une opinion sur la motion [illegible] contre Allen Crosby et d'autres, d'avoir violé la loi sur les Ku-Klux.

[illegible]

Memphis, 7 déc.—Une dépêche particulière de Columbia, Tenn., dit qu'Eugène Greslaw qui, il y a quelques jours, [illegible] W. C. Greslaw, capitaliste très connu de cette ville.

New York, 7—Arrivés à destination, les steamers Weser et Egypt.

Concord, N. H., 7—La Convention d'Etat, pour la réforme du travail, s'est assemblée ici aujourd'hui et a nommé Lemenel R. Cooper pour la place de gouverneur. Des résolutions exprimant les vues et l'objet du parti de la réforme ont été adoptées. Aussi une résolution remerciant Greeley pour ses efforts à exposer et à redresser les abus, les fraudes, les corruptions, les iniquités et les usurpations de l'administration de Grant.

Syracuse, 7—A la séance de la Convention méthodiste, aujourd'hui, une résolution pour le rétablissement de l'unité dans l'Eglise, au Nord et au Sud, a été introduite et référée au comité d'affaires.

New York, 7—Le rapport, suivant lequel le maire Hall aurait été expulsé du Club de l'Union, est sans fondement, ainsi que le bruit suivant lequel Tweed devrait aller à Washington.

La nomination pour une nouvelle audition de cause dans le procès de Millan contre Graham, relatif à l'achat de certains monitors pour la marine péruvienne, a été refusée par le juge McCunn.

Lorenzo Saville a reçu 500 piastres d'Ole Bull pour la rupture d'un engagement.

John Fratelle, pour vol de grand chemin, a été envoyé dans la prison d'Etat où il restera 20 ans.

Mme Woodhull est allée à Washington pour faire valoir ses plans favoris.

New York, 7—Arrivé, le steamer Weybosset, de la Nlle-Orléans.

St-Louis, 7 déc—Le temps a été tout à fait chaud aujourd'hui, mais il tourne au froid ce soir, avec quelques indications d'une autre grande gelée. Le port est toujours dégagé de glace; mais la glace au-dessus du port se mollifie et une débâcle est menaçante. Il n'y a pas d'information précise sur l'état du fleuve entre ici et Cairo.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Louisville, 7—L'équipage du steamer Shannon a quitté le bateau à son arrivée à New Albany, hier soir. Le maître a aussi disparu. La cause de cette singulière affaire est que les hommes avaient refusé de travailler à French Island où le bateau, en montant, s'était engravé, et un des nègres prit un morceau de charbon pour attaquer le maître.

Celui-ci tira alors un revolver de sa poche et fit feu sur le nègre qu'il manqua mais il blessa à la jambe un autre nègre très innocent.

Pittsburg, 7—On est en plein dégel ici. Il y a 30 pouces d'eau dans le Monongahela. La navigation est toujours suspendue.

Vicksburg, 7—Descendant, le bateau Crescent City. Le fleuve baisse.

Cincinnati, 7—Le steamer Potomac a été saisi hier soir pour dommages causés au R. E. Lee dans une collision au-dessus de Vicksburg. Le montant réclamé est de $25,000.

Louisville, 7—Parti, le bateau Katie pour la Nlle-Orléans.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 7—Arrivé, le brick américain Thérèse, en 60 jours de Rio de Janeiro avec du café; la barque française Alphonse et Marie, capitaine Prévot, en 55 jours de Bordeaux, avec du vin à T. Bailly Blanchard. Le steamer J. C. Harris, de Galveston.

MARCHES EUROPEENS.

Paris, 7—Les rentes ont fermé à 56 95.
Liverpool, 7 au soir—Coton ferme. Mid. 9 3/4. Orléans 10 à 1/8. Vendu 18,000 balles.

MARCHES AMERICAINS.

New-York, 7 au soir—Coton 19 1/4. Orleans 20. Vendu 3,736. Farine calme et sans changement.

New-York, 7 au soir—Argent ferme de 6 à 7. Sterling tenu à 10 1/4. Or, 109 3/8. Gouvernements fermes, 5 20 de '62 110 3/4. Louisiane 60 et 50. Levée 63 et 73.

New York, 7—Café ferme. Rio 17 3/4 à 20. Sucre ferme; bon à bon 9 1/2 à 9 1/2; Cuba 9 à 9 1/4. Mélasse inactive de 40 à 55 pour la Nlle-Orléans.

Memphis, 7—Coton plus ferme. Middling 18 1/2 à 5/8.

Mobile, 7—Coton plat. Middling 18 3/4. Stock 25,252.

Cairo, 7. Temps clair et chaud. Thermomètre 48.

Charleston, 7—Coton calme. Mid. 18 3/4 à 1/2. Stock 34,408.

Savannah, 7—Coton animé avec tendance à la hausse. Mid. 18 1/2 à 5/8. Stock 65,555.

Galveston, 7—Coton calme et ferme. Bon ordinaire 16 5/8. Stock 31,429.

St Louis, 7—Coton ferme. Mid. 18. Farine ferme; superfine 4.25. Maïs plat et en baisse. Whiskey 90. Porc nominal à 13. Graisse ferme et active à 8 1/2 à 8 5/8.

Chicago, 7—Farine en bonne demande pour le commerce du Sud. Porc 12.36. Epaule 4 1/2. Whiskey 91.

(Dépêches d'hier soir.)

New York, 7—Les directeurs du Club de l'Union ont expulsé le maire Hall pour rapports allégués avec les fraudes de la clique.

La Tribune dit que le grand-juri décrétera l'accusation du haut officiers de l'Etat et nombre d'officiers de ville, pour corruption.

Le meeting convoqué hier soir à Tammany, pour expulser Tweed, n'a pas eu de quorum.

Des dépêches de Hagerstown, Md. disent que l'église épiscopale et la maison de cour ont été détruites par un incendie qui du rait encore aux dernières nouvelles. Les archives de la cour ont été sauvées. Plusieurs personnes ont été tuées par la chute des murs.

Paris, 7, midi—Rentes 56 90.

Faits divers.

Nous apprenons que M. Elie Ducondray, qui fut dans le procès de la Commune le défenseur officieux de Verdure, est mort subitement hier soir, foudroyé par la rupture d'un anévrisme au moment où il venait d'entrer dans la prison de Saint-Pierre, à Versailles, pour y visiter son ami Ferré.

On se souvient que M. Elie Ducondray avait épousé, il y a cinq jours, une toute jeune femme, la fille de Verdure.

—Les évêques de Limbourg, Paderborn, Ratisbonne et Bamberg, ont protesté, chacun par une déclaration isolée, contre les attaques dont l'ordre des jésuites est l'objet en Allemagne. De leur côté, les archevêques de Cologne et de Posen, et les évêques de Munster, Paderborn, Limbourg et Trèves, ont rédigé en faveur des jésuites une déclaration collective concluant en ces termes:

"Nous attestons que les jésuites donnent aux croyants, par leur attitude loyale et fidèle, l'exemple de la soumission à l'autorité de l'Etat comme à l'autorité de l'Eglise, et qu'ils se sont acquis ainsi des droits légitimes à la gratitude de celle-ci comme de celui-là."

—M. Edmond About, dans un feuilleton sur l'Alsace fait des aveux: il se rappelle le temps où il appliquait une sensiblerie à la question de la peine de mort et aurait fait des efforts extraordinaires pour rendre quelques affreux gredins à la société. Aujourd'hui, il a changé d'avis et il explique pourquoi.

"Aujourd'hui, l'avouerai-je? rien ne me semble plus naturel et plus logique que la peine de mort appliquée aux assassins. La guerre a renversé mes idées, la vue du sang versé à flots m'a guéri de cette sensibilité tant soit peu maladive que les délices énervantes d'une longue paix développent dans les âmes.

"Qu'est-ce que la guerre, sinon la peine de mort appliquée sur une grande échelle à des milliers d'innocents? Comment! nous avons vu périr de mort violente, en quelques mois, plus de cent mille hommes de cœur, l'élite de la nation, la fleur de la jeunesse, l'espérance du pays, et nous pourrions nous apitoyer sur le sort d'un infâme gredin qui a tué son père ou sa mère!! Nous voyons que la fin du dix-neuvième siècle sera ensanglantée par des luttes gigantesques, meurtrières, formidables; les Prussiens, en foulant aux pieds l'éternelle justice et le droit sacré des nations, nous condamnent à élever nos fils pour tuer et pour être tués; et l'on perdrait son temps, ou userait son éloquence à disputer au bourreau quelques litres de sang inhumain! Autres temps, autres mœurs, autres idées, autres devoirs."

—Voici quelques détails donnés par l'*Athenæum* sur la reproduction du Coran par la photographie:

A Constantinople, le monde orthodoxe est en émoi; un génie artificieux a pénétré dans une place trois fois sainte: la rue des Libraires. Ici les libraires sont des personnages aussi vénérables que des prêtres de mosquée ou de pieux derviches, et qui observent toutes les anciennes coutumes de l'islamisme.

On sait qu'aucun exemplaire du Coran venant du pays des infidèles n'est jamais admis en Turquie; qu'on n'en permet pas l'impression, qu'aucun giaour, lettré ou non lettré, ne peut en toucher, c'est-à-dire en souiller les feuillets, à l'étalage d'un libraire. Or, voici que Kemal-Bey, bien connu à Constantinople, vient d'exécuter un projet devant lequel les libraires ont dû s'incliner. Il a fait non pas imprimer, mais photographier un célèbre exemplaire du Coran, celui qui a été écrit, il y a environ deux cents ans, par le fameux Hafiz Osman, d'après le manuscrit d'Ali-Gari, célèbre docteur.

[illegible]

INVESTIGATION.—On trouvera dans nos colonnes d'annonces la liste nominale des cinquante citoyens désignés pour prendre connaissance des affaires de la ville.

—Entre fédérés, retour de Brest.—Dialogue de compagnie:
—Parlez-moi des généraux de la Commune, c'étaient d'autres hommes que tous vos généraux de l'empire. Ainsi, j'ai vu Bergeret lui-même boire quatre litres de vin à la régalade sans être ému. Dites donc au maréchal Mac Mahon ou au général Ladmirault d'en faire autant. Ils casseraient, c'est sûr.

—L'administration allemande aurait, dit-on, fait savoir aux habitants des provinces annexées, par un avis semi-officiel, que la conscription pour le recrutement de l'armée allemande commencerait le 1er octobre 1872.

On assure que cet avis aurait sensiblement accru le mouvement d'émigration qui se produit depuis l'annexion dans l'Alsace-Lorraine.

SCHIEDAM SCHNAPPS.—Aujourd'hui que l'on consomme tant de spiritueux et que les consommateurs ont si souvent à se demander si leur système n'est pas graduellement affaibli par des boissons frelatées, il est bon de pouvoir compter au moins sur la pureté d'une des liqueurs populaires de notre époque.—Nous voulons parler des Schiedam Schnapps aromatiques d'Udolpho Wolfe. Tout en faisant une déduction raisonnable des nombreuses et diverses vertus actives ou neutralisantes qu'on lui attribue, c'est quelque chose d'être assuré par des médecins et autres connaisseurs scientifiques que nous avons dans cet article un extrait par qui, pris en quantité modérée, et dans des conditions de santé ordinaires, constitue un stimulant bienfaisant pour les fonctions animales, et qui, même pris avec excès, ne laisse que le minimum des maux inévitables de tout abus. Le fait que sous ce dernier rapport cette boisson est incomparablement supérieure à la masse d'autres liqueurs du même genre doit être attribuée à l'absence complète de l'huile essentielle. Son goût agréable, ses propriétés toniques, et la faculté qu'elle possède d'accroître l'énergie vitale peuvent être attribuées à la pureté de son principal élément. Elle diffère des autres genièvres de Hollande qui sont le produit du *juniper communis*, les Schnapps étant faits avec le *juniper italien*, qui donne une liqueur aromatique plus fine. S'il est nécessaire dans l'intérêt du public de dénoncer la pratique trop commune de fabriquer des mélanges unisibles sous le nom de vins et de spiritueux, il ne paraît que juste de signaler cette exception méritoire.

NOTICE.

Conformément aux résolutions adoptées au Mass-Meeting des Citoyens de la Nouvelle-Orléans, tenu le vendredi, 1er de ce mois, et par lesquelles j'ai été requis, comme président de l'assemblée, de nommer un Comité de cinquante citoyens qui auraient à prendre en considération la condition embarrassée des finances de la Ville et à proposer tels remèdes qu'une enquête pourrait suggérer, comme aussi de faire des enquêtes sur toutes les questions mentionnées dans lesdites résolutions, et d'en faire un Rapport, j'ai nommé les citoyens dont les noms suivent pour constituer ce comité, savoir:

Geo. A. Fosdick,	J. Bowling,
John A. Watkins,	L. Schneider,
Charles E. Fenner,	Jos. A. Whitaker,
Wm. B. Schmidt,	Charles Kuntzelt,
N. D. Wallace,	S. L. Gibson,
R. O. Pritchard,	Charles Clinton,
Marshall J. Smith,	Thos. Allen Clarke,
C. M. Soria,	C. Ramonssier,
Augustin Bohn,	Wm. M. Burwell,
H. Getty,	E. D. Hill,
Thom Lafon,	J. H. Kennard,
D. C. Labatt,	Jno T. Tucker,
John I. Adams,	Howard Fellier,
A. Thomson,	J. H. Oglesby,
W. O. Ogle,	W. H. Ogden,
A. B. Griswold,	E. Salomon,
Joseph Hilton,	E. Merritt Greenwood,
A. W. Bosworth,	P. Irwin,
L. N. Marks,	M. C. Black,
J. G. Morris,	S. H. Kennedy,
E. B. Summers,	Ed. Conery,
J. J. Higby,	Henry Lonsdale,
J. E. Austin,	S. H. Levy,
Aristide Mary,	John Phelps,
G. W. Suhrmann,	J. A. Blaffer.

Le comité ainsi est invité à s'assembler dans les salles de la Chambre de Commerce, au-dessus de la Banque Louisiana National, AUJOURD'HUI VENDREDI 8 du courant, à 7 heures du soir.

8 déc—1 [illegible] J. B. LEES.

[illegible]

AVIS D'ASSESSEMENT.—Bureau de la Société Economie d'Assistance Mutuelle [illegible] "CLASSE A" [illegible] ADOLPHE AUGUSTIN [illegible] AUX BUREAUX DE LA COMPAGNIE [illegible]
BLANCHIN & GIRAUD.

Avis.
La barque HALCYON, capitaine Worin, venant de Marseille, est en déchargement. [illegible]
BLANCHIN & GIRAUD.

En débarquement du navire "Halcyon," de Marseille.
2,000 paniers HUILE Olive Plagniol, sup.
[illegible] barriques VIN rouge, Bergasse.
[illegible] caisses OLIVES, CAPRES, CORNICHONS.
[illegible] EAU de FLEURS D'ORANGER.
[illegible] quarts BURGUNDY PORT Danby.
[illegible] caisses VERMOUTH Noilly Prat & Cie.
[illegible] MUSCAT Frontignan.
[illegible] CASSIS de Mont-d'Or.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD.

Ouvriers Agriculteurs.
On désire trouver une famille d'Alsaciens ou de Français [illegible]

Lager Beer de Muller.
200 barils Lager Beer de Muller, Brême. [illegible]
J. B. SOLARI, 6 rue Royale.

Foire de l'Etat de la Louisiane,
20 NOVEMBRE 1871.
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.
LE PREMIER PRIX
—a été donné à—
FREDERICKSON & HARTE,
No 120, de la rue du Canal,
Ancienne Touro.

CAFE DE CORDOVA.
En débarquement du steamer "[illegible]" et à vendre en lots au gré des acheteurs—
[illegible] sacs CAFE CORDOVA, première qualité.
AVENDAÑO BROTHERS, 156 Commune.

N. O. GOLD PEN FACTORY,
16--Commercial Place--16
PORTE-PLUMES et CRAYONS aux prix de fabrique.
[illegible] PLUMES. Les plumes les plus fines de [illegible]. PORTE-PLUMES en or.
Nouvelles POINTES faites aux plumes pour 50 cts et 75 cts.

Marchandises Chinoises.
[illegible] caisses de Thés extra, les plus fins du English Breakfast.
PETARDS [illegible]
CREPES, SOIE et CIMBACAS [illegible]
WASHINGTON MORTON, 44 Rue [illegible] Gravier.

Y UT, SING & CO.
Agents de Fook, Hing & Co., et de Tong, Wo & Co. de San Francisco.
IMPORTATEURS DIRECTS PAR LA VOIE DE SAN FRANCISCO
Thés de la Chine et du Japon. Soieries, Articles de Linge et Articles de Fantaisie.
MARCHANDS DE PROVISIONS.
46 ......Rue Royale...... 46
Nouvelle-Orléans, Lne.
Fournisseurs des Travailleurs Chinois.

RENOUVELEZ VOTRE GARDE-ROBE
Songez à votre Linge d'Hiver.
CHERCHEZ LES PRIX MODÉRÉS.
B. T. WALSHE,
Importateur et Marchand de Lingerie d'Hommes et de Linge de Johnson Garçons, au No 129 de la rue du Canal.

P. MALLARD,
55 . . RUE ROYALE . . 55
P. MALLARD, arrivant d'Europe, vendra aux prix les plus réduits son beau stock, comprenant un très beau choix de MEUBLES de tout genre, dans le goût le plus nouveau, ainsi qu'un assortiment varié de PORCELAINES et CRISTAUX de fantaisie de toute espèce.
GLACES françaises, médaillons de Venise, &c.
BRONZES d'art, le choix le plus remarquable dans le pays.
PENDULES, STATUETTES, GROUPES, JARDINIÈRES, CACHE-POTS, &c.
RIDEAUX, un grand choix, [illegible]
TAPIS de foyer, Stores, Corniches, [illegible]

Ouverture.
A. N. TOURNÉ fait savoir à ses amis et connaissances qu'il a ouvert son nouveau magasin, No 16, rue Royale, où il leur offre [illegible]
Ou y trouvera un choix d'articles de groceries, de vins et liqueurs, conserves alimentaires, whisky, cognac, etc., et de tout ce que les familles peuvent désirer. Toutes ces marchandises sont fraîches et seront vendues à des prix modérés.
Les ordres seront remplis avec attention et promptitude et délivrés à domicile sans frais.
N'oubliez pas le No 16, Rue Royale.
A. N. TOURNÉ.

La seule Fabrique de Confiserie au Sud.
AVEC UNE USINE A VAPEUR.
LA PLUS ANCIENNE MAISON DE GROS A LA NLLE-ORLEANS.
H. CHAURANT & CO.
SUCCESSEURS DE E. TURPIN.
28 rue Vieille Levée.
OFFRENT aux prix les plus bas leur stock qu'ils renouvellent sans cesse, avec soins, de CANDIES EN GROS, ET PETITS BATONS, en toutes sortes de formes et de parfums.
CANDIES A LA CREME, CANDIES AU NOUGAT, CANDIES CARAMELS, CANDIES NOUVEAUTÉS.
[illegible]
DRAGÉES ORDINAIRES, DEMI FINES, FINES, SUPERFINES PAR EXCELLENCE.
SPECIALITES DE FRUITS ET LEGUMES A LA LIQUEUR.
[illegible]
CHOCOLATS [illegible]
CACAO [illegible]
GINGER CAKES, GATEAUX SECS ET FANTAISIE, SIMPLES ET ORNES; PYRAMIDES, NOUGATS, MASSEPINS, &c.
IMPORTATION DIRECTE DE FRUITS A LA [illegible]
TOUTES SORTES DE FEUX D'ARTIFICES
[illegible]
SURTOUT LEUR ATTENTION N'EST PAS DETOURNÉE DE LEUR SPÉCIALITÉ PAR LA FABRICATION D'ARTICLES ÉTRANGERS A LA CONFISERIE.
H. CHAURANT & Co.
28 Vieille Levée, entre Conti et St. Louis.

Modes.
Madame GOILARD,
[illegible] rue Royale, entre Conti et Bienville, [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,
17.............CHARTRES.............17
A. BROUSSEAU & CO.
IMPORTATEURS et marchands, en gros et en détail, de:
Tapis anglais et américains, Toiles cirées, toile cirée de table et émaillée, [illegible]
A. BROUSSEAU & CO.

SOCIETE DE PUBLICATION DE "L'AVENIR."
Bureau No 111, rue de Chartres.
AVIS est donné qu'il y aura une assemblée générale DIMANCHE, 10 décembre, à midi précis. [illegible]
CHAS. BRONFFIER, Secrétaire.

Association des Enfants de Marie. [illegible]

Bamboche C.—Attention!—Les officiers et les membres de ce commandement sont, par le présent, requis de se trouver à l'Assemblée [illegible]
H. DELERY.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans [illegible]
P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.—Nlle-Orléans, 1er décembre 1871. [illegible]
P. McBRIDE, Secrétaire.

Association de la Banque Nationale de la Nlle Orléans. [illegible]
E. ANGUSTIN, Caissier.

Banque du Peuple.—Nlle-Orléans, 7 décembre 1871. [illegible]
E. M. DAVIS, Président.

COMBATS DE COQ.
L'amphithéâtre des combats de coq sera rouvert pour la saison, DIMANCHE 10 du courant. L'amphithéâtre, situé coin Dumaine et Roman, a été complétement restauré. [illegible]

Avis aux Peintres.
DEPARTEMENT DES FINANCES.
Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1871.
DES propositions cachetées seront reçues, [illegible]
JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

Demande de place.
[illegible]

Plantes au Jardin de l'Univers.
[illegible]

A Vendre.
[illegible]

Prime de Récompense.
PERDU, hier [illegible]

En débarquement des navires ROB. FORMOSA et ENERGIA.
[illegible] barriques Vin Rouge supérieur, St. Georges.
[illegible] Château Clavaux.
[illegible] Muscat de Frontignan.
10 barils Vinaigre de vin.
150 sacs Amandes, nouvelle récolte, de Tarragone.
Attendu par les navires Hammonia et Formosa:
200 livres Saucissons de Lyon.
[illegible]
J. PLAISENT, No 6 rue St. Louis.

C. B. PAHMEYER,
FABRICANT ET IMPORTATEUR DE
Gants de peau de Chevreau,
A New-York et à la Nouvelle-Orléans.
Gants de dames, [illegible]
Gants anglais, pour messieurs, [illegible]
Gants de peau, [illegible]
Dépôt à la Nlle-Orléans, No 293 de la rue du Canal, entre les rues Remparts et Basin.
A L'ENSEIGNE DE LA MAIN D'OR.

F. LIMONGY,
FERA L'OUVERTURE DE SON MAGASIN DE VINS ET LIQUEURS,
Et de son grand assortiment de GROCERIES de choix, le MARDI, 5 décembre, au No 291, rue Royale, en face de l'Hôtel St. Louis.
Ayant une grande expérience dans ce genre d'affaires, il invite ses amis et le public en général à venir examiner son stock, qui consiste en VINS en barriques et demi barriques et en un choix de groceries fines. Il aura toujours de même 100 douzaines de vins de différentes qualités.
Bons vins de famille à $2 50 la douzaine.
Vins blancs à $3
Toutes marchandises sortant de chez F. LIMONGY seront garanties de premier choix et seront livrées dans toutes les parties de la ville.

Vins Rouges et Blancs.
VINS D'ESPAGNE.
12 pipes et 12 pipes VIN de Table, supérieur.
[illegible] VIN DOUX, sup.
10 barils VIN de GRENACHE, supérieur.
VINS DE BORDEAUX.
ORDINAIRES ET FINS.
500 caisses St. Macaire, St. Julien, Montferrand, Château de Cavalerie, Puy-Mignon, Ch. Beaucaire, Leoville Lascases, Ch. Lagrange, Pichon Longueville, Ch. Latour, Ch. Margaux, Ch. Lafitte, Ch. Floriade, Ch. Clemens, Ch. Segur, TOUS CRUS DES MEILLEURES MARQUES.
VINS DE BOURGOGNE.
Macon, Beaune, Chablis, Pommard, Chambertin, Clos de Vougeot.
A vendre par
Bercier & Reine, 224 Vieille-Levée.

A ma Clientèle.
P. N. RIVERA.
AYANT transféré mon magasin de l'encoignure Royale et St Pierre au No 11, rue du Camp, j'annonce à ma clientèle de la ville et de la campagne que je suis décidé à augmenter la réputation dont je jouis depuis trente ans pour la vente de BIJOUX. J'offre donc en ce moment un stock des plus complets et des plus beaux assortiments que l'on puisse désirer, savoir:
Grands assortiments de MONTRES de premier choix.
CHAINES [illegible]
COLLIERS [illegible]
BRACELETS [illegible]
BOUCLES D'OREILLES [illegible]
BOUTONS [illegible]
PARURES, BROCHES, BAGUES [illegible]
ALLIANCES et Bagues d'enfant.
Assortiment complet de LUNETTES [illegible]
CRAYONS [illegible]
BIJOUTERIE [illegible]
ÉPINGLES de cravate.
PENDULES françaises et américaines.
CORAIL [illegible]
Réparations de Montres et de Bijoux.
Le public en général est invité à venir examiner le stock de marchandises ci-dessus [illegible]

Fermé jusqu'à Samedi, 11 Novembre, ET ENSUITE
Grande Ré-Ouverture.
[illegible]
C. LAZARD,
195 - - Rue Vieille-Levée - - 195
ENVIRONNURE STE ANNE.
A vendu son grand stock de Linge d'été. Maintenant, se trouvant dans la même position avec un grand assortiment de VETEMENTS D'HIVER, s'élevant à la somme de $275,000 [illegible]
D'HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS.
CHAPEAUX, CASQUETTES, MALLES, etc. le tout devant être vendu à 25 pour cent au-dessous du prix courant afin de faire place à la nouvelle consolidation qui ne doit entrer qu'après [illegible]
Les acheteurs pour le gros et le détail sont priés de venir en faire l'examen avant d'acheter ailleurs.
1,500 Pardessus depuis $2 75 et au dessus.
Un grand assortiment de CHEMISES DE PEAU et CALEÇONS en Flanelle de Santé.
CHEMISES et Caleçons flanelle rouge et blanche.
CHEMISES blanches et en couleur.
CHEMISES de dessus laine, fantaisie.
JAQUETTES tricotées laine.
PALETOTS et Pantalons caoutchouc.
PARDESSUS et Paletots imperméables.
Un grand assortiment de COUVERTURES blanches et couleur.
CHAUSSETTES en laine et en coton.
MALLES, Valises, Sacs de voyage, [illegible]
Au No 195, rue Vieille-Levée,
Encoignure Ste. Anne.

Fusils fins! Fusils fins!
LES CÉLÈBRES FUSILS A DEUX COUPS DE
J. R. COOPER,
Se chargeant par la culasse (PIN ou CENTRAL FIRE).
Recommandés dans le monde entier pour leur CONFORTABLE SUPERIORITE.
Se vendent chez le soussigné qui se importe seul les armes qui lui sont adressées. Il reçoit les commandes pour UN SEUL fusil et PLUSIEURS.
JOSEPH LEHES, 75, Gravier, au premier.
N. B.—Assortiment de fusils toujours en magasin.

Médaille d'or 1868.
LEVOL, Armurier,
216 ......Rue de Chartres...... 216
Entre Dumaine et Madison.
[illegible]

JULIEN SAGET,
ARMURIER.
[illegible] rue de Chartres, entre Ste-Anne et Madison.
Vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS, REVOLVERS [illegible]

A. TIGNIERE,
120 ......Rue de Chartres...... 120
Reçoit par les dernières arrivages d'Europe, MILLE FUSILS convenables pour chasseurs et marchands, ainsi qu'un assortiment considérable et varié de FOURNITURES DE CHASSE [illegible]

J. E. MERILH & Co.
170 ......Rue Poydras...... 170
MARCHANDS, EN GROS ET DETAIL, DE CUIRS ET CRÉPINS.
ONT constamment en magasin un bel assortiment de [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,
[illegible] rue Vieille-Levée, [illegible]
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons.
Toute espèce de Candis à la crème.
Toute espèce de Candis nougats.
Candis Star.
Candi amer (Horehound).
Candi frisé.
Candi rue.
Pepsine Kisses américaines.
Pâte de Jujube.
Toute espèce de Chocolats.
Gommes.
Bonbons fins;
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX
GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Un important toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cornets de toutes grandeurs,
Papier de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
[illegible]
Qu'ils vendront au plus bas prix de marché.
AU VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.
FIRE WORKS:
ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS.
PRIZE BOXES.
BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Spécialité DE DEUIL,
31 - - - Rue Bourbon - - - 31
Près de la rue Canal.
OUVERTURE LE 1er DÉCEMBRE.
Magasin Spécial D'ÉTOFFES ET D'ARTICLES POUR DEUIL.
Unique en son genre.
Toujours nouveau et varié
De toutes les Marchandises qui concernent LE DEUIL.
Et pourra les offrir à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.
A. LABBY.

JULIUS LOEFFLER,
43 ....RUE ROYALE......... 43
POSEUR et Marchande d'Installation de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installations, de globes, etc.
Il se charge de réparer et redorer les [illegible] et les installations de toute espèce.
Bon travail et garanti.

En débarquement du navire FORMOSA, de Bordeaux.
100 barriques Vin Rouge Pauea, [illegible] de Duvergier,
25 huitièmes Eau-de-Vie Taillenan,
20 caisses Vin blanc Duvergier.
A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 16 rue St-Louis.

Peintres en Portraits.
V. PIERSON & J. GENIN,
34 1/2 ...CARONDELET... 34 1/2

Avis.
La Chapellerie Rob. E. LEE,
Coin Royale et St-Louis.
NON-seulement vend ses chapeaux à moitié prix, mais donne aussi à chaque acheteur un présent.

Demande.
ON demande une jeune domestique pour aider à garder un enfant. S'adresser rue Carondelet No 173.

DEMANDE.
UNE jeune française, graduée par le jury d'examination à l'Hôtel-de-Ville de Paris, enseignant sa langue depuis plusieurs années et parlant l'anglais et l'allemand, se recommande aux familles de la Nouvelle-Orléans qui désireraient faire donner des leçons particulières à leurs enfants. Elle accepterait également une situation dans un pensionnat. L'on peut obtenir les meilleurs renseignements.
Adresser H. S. [illegible] N. O. P. O.

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS.
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS,
[illegible] VIEILLE-LEVÉE.

Banque d'Epargne de la Nouvelle-Orléans.
137 ....CANAL.......... 137
(Incorporé le 15 mars 1855.)
—OFFICIERS—
L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2e Vice-Président.
CHARLES J. LEEDS, 3me Vice-Président.
SAM. JONES, Jr., Trésorier.
—Directeurs:—
Dr. W. Newton Mercer,
L. F. Générès, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thos. A. Adams, Carl Kohn,
T. Allen Clarke, Christian Schneider,
Charles J. Leeds, Samuel Jamison.
Intérêt de 6 pp sur les dépôts.

A. DELPIT & CO.,
FABRICANTS DE TABAC,
13 et 15 ......rue St-Louis...... 13 et 15
DESIRANT réduire leur stock trop considérable, préviennent leurs clients et le public qu'ils vendront à une grande réduction à dater de ce jour. [illegible]

Pianos, Pianos,
—ET—
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE
9 ....Rue Royale......... 9
IMPORTATEURS DE PIANOS [illegible]
PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, GALENBERG et VAUPEL, etc., etc.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéras [illegible]

Musique. Pianos.
GRAND RABAIS.
M. ELIE,
16 ......RUE ROYALE...... 16
[illegible]

GEO. ALCES,
168 ......Rue des Magasins...... 168
250 Caisses Tabac de [illegible]
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 7 DECEMBRE.—CLASSE No 291.
[illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.
Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans.
[illegible]
H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

P. BOISSONNEAU,
Marchand-tailleur,
140 ......Rue du Canal...... 140
GRANDES NOUVEAUTÉS
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE.
M. P. Boissonneau a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient d'arriver d'Europe, et a apporté avec lui un magnifique assortiment d'étoffes d'Automne et d'Hiver, pour vêtements.
Toutes ses étoffes sont de la dernière nouveauté, et les dessins de la dernière mode.
[illegible]

TEINTURE A LA VAPEUR
E. EDW. GEORGEST
Coin Remparts et St-Philippe.
CETTE maison qui a su faire, depuis 7 années qu'elle est fondée, un chiffre considérable d'affaires [illegible]

A. B. GRISWOLD & CO.,
Importateurs de MONTRES [illegible]
Pendules, Bijouterie, Objets de Fantaisie et Coutellerie.
—Fabricants de—
ARGENTERIE PURE.
A l'angle des rues Canal et Royale.

SIEWERD & KIP.
(PERSEVERANCE RICE MILL)
MOULIN A RIZ,
Nos 12 et 14 de la rue des Champs-Elysées,
Troisième District,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Ce moulin a obtenu tous les prix ouverts à la Foire d'Etat de la Louisiane [illegible]
LE MOULIN a été solidement construit, [illegible]

Avis.
M. L. E. RENAUD a [illegible]
[illegible]
Nlle-Orléans, Lne, 25 novembre.
J'AI, aujourd'hui, disposé de tout [illegible] Pike, Brothers & Co. [illegible]
Nlle-Orléans, [illegible]
A partir de cette date [illegible]
M. George A. Pike [illegible]

CHANGEMENT DE MAGASIN.
Modes et Nouveautés.
MME F. DUPUY [illegible]

Changement de Local.
THE METROPOLITAN LOAN, SAVINGS AND PLEDGE BANK [illegible]

[illegible] novembre 1871.
AUX Dégustateurs!
VINS et LIQUEURS.
OUVERTURE AUJOURD'HUI.
45 RUE DES URSULINES 45
Entre Royale et Chartres.

Propriétés à vendre et à louer.
A louer,
Le second étage de la maison [illegible] rue Vieille-Levée [illegible]

A Louer,
La belle maison [illegible]

A Louer.
LE BUREAU No. [illegible], rue Bienville, entre Royale et Bourbon [illegible]

Grocerie à Vendre.
[illegible]

A louer.
La jolie résidence [illegible]

A louer.
Une jolie maison, [illegible]

Maison de Maître à Louer,
[illegible]

BONNE OCCASION.
Restaurant et Poste aux huitres
On désire disposer, à des conditions avantageuses, [illegible]

Chandières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Woods.
APPARTENANT A M.M. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ses Chandières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.
E. E. LAVILLEBEUVRE, [illegible] rue Union.